

Mairie de Pignans

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Département du VAR

Arrondissement de BRIGNOLES

DEL.18/2026

DATE DE LA CONVOCATION :

17/03/2026

DATE DE PUBLICATION :

21/03/2026

L'An deux mil vingt-six, le 21 mars à 09h30 le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire, hors lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur BRUN Fernand, agissant en qualité de maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS

Membres en exercice : 27

Membres présents : 27

Nombre de votants : 27

Etaient présents :

M. AIGUESPARSES Cédric ; Mme Anne-Marie BIGEL ; M. BONNAUD Christophe ; M. BRUN Fernand ; M. CAMARA Célestin ; Mme DUMAS Nathalie ; Mme DUPONT Karine ; M. FERRARI Fabien ; Mme FINISTROSA Nathalie ; M. FOMBELLE Joris ; M. FRELIER Laurent ; Mme GACNIK Marie-France ; M. GIACOMAZZO Jean ; Mme GRAVIER Marie ; M. HURET David ; Mme MARTINET Catherine ; Mme NICODEMO Mélissia ; Mme PRUNET Sophie ; M. RABILLER Noël ; M. ROSSI Patrick ; Mme ROUAUD Rachel ; Mme SCOTTO Fabienne ; M. SEIGNOBOS Jean-Luc ; M. TASSY Jacques ; Mme THIERRY Martine ; Mme TROISI Valérie ; Mme YZQUIERDO Laurence

Procurations : NÉANT

Etaient absents : NÉANT

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil, Monsieur FOMBELLE Joris ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

DELIBERATION DESIGNANT DES DELEGUES POUR SIEGER AU SEIN DU SIVAAD

Monsieur le maire expose que conformément à ses statuts le Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers, a pour objet d'améliorer les conditions de fonctionnement de la restauration à caractère social des collectivités adhérentes ainsi que celles des autres services

et établissements municipaux, mais également d'obtenir des prestataires de services et des fournisseurs les meilleures conditions de prix et de qualité au moyen de commandes mutualisées par l'intermédiaire du Groupement de commandes.

Le SIVAAD, coordonnateur du Groupement de commandes des Collectivités Territoriales du Var permet par son action de rationaliser et de sécuriser techniquement et juridiquement les achats mutualisés de ses adhérents.

LE CONSEIL MUNICIPAL

OUI l'exposé de Monsieur le Maire,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2122-7, L.5211-7 et L.5212-7,

VU les statuts du Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers (SIVAAD),

CONSIDERANT qu'il convient de procéder à l'élection des délégués qui seront chargés de représenter la commune au sein des comités syndicaux du SIVAAD,

CONSIDERANT que l'article 10 des statuts du syndicat prévoit que la collectivité soit représentée par deux délégués titulaires et deux délégués suppléants,

CONSIDERANT qu'il est proposé un vote à main levée comme l'autorise l'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales en cas d'accord à l'unanimité du conseil,

CONSIDERANT que les personnes suivantes sont candidates :

- **(2 délégués titulaires + 2 délégués suppléants) :**

Délégué titulaire : Monsieur RABILLER Noël,

Délégué titulaire : Madame TROISI Valérie,

Délégué suppléant : Monsieur GIACOMAZZO Jean,

Délégué suppléant : Madame PRUNET Sophie

ET APRES en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 :

DE PROCEDER à un vote à main levée.

Article 2 :

DE DESIGNER les personnes suivantes en tant que :

- Délégué titulaire : Monsieur RABILLER Noël,
- Délégué titulaire : Madame TROISI Valérie,
- Délégué suppléant : Monsieur GIACOMAZZO Jean,
- Délégué suppléant : Madame PRUNET Sophie.

FAIT ET DELIBERE les jour, mois et an que dessus
AU REGISTRE sont les signatures

POUR : 27 UNANIMITÉ
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Secrétaire de séance

FOMBELLE Joris



Le maire

BRUN Fernand



Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de TOULON dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Envoyé en préfecture le 21/03/2026

Reçu en préfecture le 21/03/2026

Publié le

ID : 083-218300929-20260321-DEL18_2026-DE